



**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 10 « Beaune »
SUIVE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020
ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE
SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 10 se sont réunis le mercredi 16 septembre 2020 à Beaune, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BECQUET, Président sortant de la CLE 10, qui accueille les délégués nouvellement désignés par la commune qui compose ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur Yves-Patrick XAVIER COSTE (Beaune) et Monsieur Pierre BOLZE (Beaune), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

M. BECQUET et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (10 délégués sur 12) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 10 installée dans ses fonctions.
La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

M. BECQUET, Président sortant de la CLE 10, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Il rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 10.

Fait acte de candidature :

Monsieur Jean-Luc BECQUET représentant la commune de Beaune

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Jean-Luc BECQUET, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 10 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

M. Jean-Luc BECQUET, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 10.

Fait acte de candidature :

Monsieur Pierre BOLZE, représentant la commune de Beaune.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Pierre BOLZE, a été proclamé **Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 10 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Jean-Luc BECQUET, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 10.

Font acte de candidature pour représenter la CLE 10 au comité syndical :

Civilité	Prénom	Nom
Monsieur	Xavier	COSTE
Madame	Virginie	LEVIEL
Madame	Marie-Odile	LABEAUNE
Monsieur	Bernard	FEVRE
Madame	Geneviève	PELLETIER
Madame	Anne	GEHIN
Madame	Virginie	LONGIN
Monsieur	Alexis	FAIVRE
Monsieur	Philippe	FALCE
Monsieur	Eric	MONNOT

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 10 candidats pour les 10 postes de délégués titulaires au Comité syndical à pourvoir,

Les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués titulaires de la CLE 10 au Comité syndical.

Civilité	Prénom	Nom
Monsieur	Xavier	COSTE
Madame	Virginie	LEVIEL
Madame	Marie-Odile	LABEAUNE
Monsieur	Bernard	FEVRE
Madame	Geneviève	PELLETIER
Madame	Anne	GEHIN
Madame	Virginie	LONGIN
Monsieur	Alexis	FAIVRE
Monsieur	Philippe	FALCE
Monsieur	Eric	MONNOT

4 - ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Monsieur Jean-Luc BECQUET, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour être délégués suppléants de la CLE 10 au comité syndical :

Civilité	Prénom	Nom
Madame	Marie-France	BRAVARD
Madame	Sophie	LEFAIX
Madame	Charlotte	FOUGERE
Madame	Ariane	DIERICKX
Monsieur	Stéphane	DAHLEN
Monsieur	Jean-François	CHAMPION
Madame	Géraldine	CHAMPANAY
Monsieur	Jonathan	VION
Madame	Carole	CHATEAU
Madame	Olivia	PUSSET
Madame	Anne	CAILLAUD
Monsieur	Raphaël	BOUILLET

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

Les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués suppléants de la CLE 10 au Comité syndical.

Civilité	Prénom	Nom	Suppléant(e) de:
Madame	Marie-France	BRAVARD	M. BECQUET
Madame	Sophie	LEFAIX	M. COSTE
Madame	Charlotte	FOUGERE	MME LEVIEL
Madame	Ariane	DIERICKX	M. BOLZE
Monsieur	Stéphane	DAHLEN	MME LABEAUNE
Monsieur	Jean-François	CHAMPION	M. FEVRE
Madame	Géraldine	CHAMPANAY	MME PELLETIER
Monsieur	Jonathan	VION	MME GEHIN
Madame	Carole	CHATEAU	MME LONGIN
Madame	Olivia	PUSSET	M. FAIVRE
Madame	Anne	CAILLAUD	M. FALCE
Monsieur	Raphaël	BOUILLET	M. MONNOT

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.
Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 10

M. Jean-Luc BECQUET

Le Président de la CLE 10

M. Jean-Luc BECQUET

Le Vice-Président de la CLE 10

M. Pierre BOLZE